

Le 19 juin 2020

Monsieur le Maire
Mesdames les Conseillères
Messieurs les Conseillers
Ville de Saint-Jérôme

Mesdames,
Messieurs,

À la demande du Maire, M. Stéphane Maher, je vous convoque à une séance extraordinaire qui aura lieu le **23 juin 2020, à 17 h 00** au 300, rue Parent, Saint-Jérôme, et au cours de laquelle les points suivants seront discutés, savoir:

1.- OUVERTURE

- 1.1 OUVERTURE de la séance
- 1.2 PUBLIC - Période de questions
- 1.3 ADOPTION de l'ordre du jour

2.- AVIS DE MOTION RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

- 2.1 Adoption du règlement 0217-007 amendant le règlement 0217-000 concernant la propreté, la sécurité, la paix, l'ordre et le bien-être, tel que déjà amendé
- 2.2. Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion – règlement amendant le règlement 0280-000 concernant la circulation et le stationnement, tel que déjà amendé

3. ZONAGE

4.- DEMANDES DE PERMIS - PIIA

5.- PAIEMENTS DIVERS

6.- ADJUDICATIONS - SOUMISSIONS

7.- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 7.1 Demande à la Régie du parc régional de la rivière-du-nord – Accès sans tarification au Parc régional de la Rivière-du-Nord pour les résidents

8.- CAPITAL HUMAIN

9.- CLÔTURE

- 9.1 PUBLIC – Seconde période de questions
- 9.2 Période de questions pour les journalistes
- 9.3 Parole au conseil
- 9.4 Levée de l'assemblée

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La greffier adjoint de la Ville,

SIMON VINCENT, avocat

SV/ap